

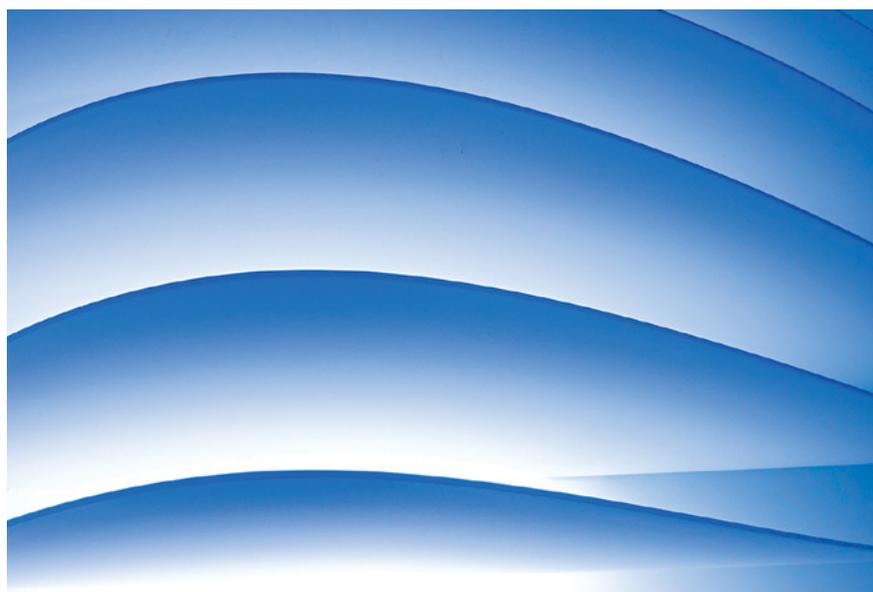
Établir des statistiques *suffit-il* à faire de la bibliométrie ?

La publication en 2020 par l'Abes du bilan statistique sur la diffusion des thèses de doctorat électroniques a soulevé la question de son utilisation en tant qu'outil bibliométrique. Voici quelques éléments de réflexion sur le sujet.

En juillet 2020, l'Abes a publié un document intitulé « La diffusion des thèses de doctorat électroniques françaises – Bilan statistique 2020 »¹ destiné à fournir des données statistiques relatives au mode de diffusion des thèses électroniques (en accès libre ou restreint, sous embargo ou confidentielles). Les données étaient présentées pour l'ensemble du corpus, puis ventilées par grands domaines disciplinaires : Lettres, Sciences Humaines et Sociales (LSHS) ; Sciences, Technologie et Médecine (STM). La publication de ce bilan faisait suite à un constat : l'extraction des données de theses.fr ne permettait pas de récupérer les informations relatives aux embargos et aux confidentialités. Les établissements pouvaient accéder à ces données *via* Star, mais uniquement pour les thèses soutenues en leur sein, sans possibilité de les comparer avec celles des autres établissements, ou à une moyenne nationale. À la suite de cette publication, une question fut posée sur la liste bibliometrie@groupe.renater.fr quant à l'absence de référence, dans ce travail, à la notion de bibliométrie. Était-ce un choix délibéré de la part des rédacteurs, le terme de bibliométrie étant trop associé à l'évaluation des chercheurs ? Pourquoi n'y avait-il pas d'indicateurs, de valeurs de référence, proposés pour mettre en perspective les chiffres bruts et comprendre les écarts d'une discipline à une autre ?

BILAN STATISTIQUE OU RAPPORT BIBLIOMÉTRIQUE ?

La bibliométrie se définit comme une méthode d'analyse quantitative de la production, de la diffusion et de l'utilisation des publications scientifiques (monographies, périodiques, articles). Si le bilan publié par l'Abes sur la diffusion des thèses en France ne nous semblait pas relever de la bibliométrie, c'est qu'il ne se voulait pas analytique, les statistiques présentées servant uniquement à dresser un état des lieux national, une description objective, non commentée,



© Unsplash - Danièle Levis Peilusi

du sujet. Un avertissement était d'ailleurs posé en ce sens dès l'introduction et l'intitulé « bilan statistique » avait été choisi pour évacuer toute notion d'analyse, d'interprétation ou d'évaluation. L'Abes n'avait – et n'a – ni les compétences, ni les connaissances, ni la légitimité pour commenter ou expliquer ces données.

QUELS INDICATEURS POUR MESURER LA DIFFUSION DES THÈSES ?

Aurait-il fallu accompagner le document d'indicateurs, de valeurs de référence permettant de mettre en relief les chiffres présentés ? Nous l'aurions fait si de tels indicateurs existaient. Au niveau national, les valeurs fournies par le Baromètre de la science ouverte sont relatives aux articles et ne sont pas comparables aux thèses, soumises à une réglementation plus volontariste que la loi pour une République numérique dont la portée est limitée aux travaux financés sur fonds publics. Au niveau international, il n'existe *a priori* pas de statistiques concernant la diffusion des thèses et il semble difficile d'établir des comparatifs tant

les politiques diffèrent d'un pays à l'autre – contrairement aux articles dont la publication repose sur un système internationalisé. Tout est à construire donc, par le ministère et les communautés de chercheurs.

Et l'Abes ? L'agence n'a pas vocation à mettre en place des outils de mesure, d'analyse et d'évaluation. En revanche, il lui revient de fournir les jeux de données brutes que les établissements, les tutelles et les chercheurs peuvent exploiter. C'est donc vers une plus grande ouverture et une meilleure exposition des données que doivent être tournés nos efforts, afin que les acteurs de l'ESR puissent produire eux-mêmes les analyses bibliométriques dont ils ont besoin.

MAÏTÉ ROUX

Responsable du Service des thèses de l'Abes
m.roux@abes.fr



[1] <https://abes.fr/publications/enquetes-et-etudes/diffusion-des-theses-electroniques-en-france-bilan-statistique-2020>